

Décision

Générale

colonial

Décision n° 399 du 3 avril 1950 :

n° 399

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1950

Date de publication

3 avril 1950

Date du numéro

30 avril 1950

TEXTE INTÉGRAL

Assowe Roble est admis dans le cadre clés ouvriers de maîtrise en qualité d'ouvrier stagiaire du 6e échelon, pour compter du 1er avril 1950.